

# Communiqué

Le 28 septembre 1995

N° 179

## VISITE AU CANADA DE M<sup>me</sup> ANITA GRADIN, COMMISSAIRE EUROPÉENNE À L'IMMIGRATION ET AUX AFFAIRES INTÉRIEURES ET JUDICIAIRES

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que la Commissaire européenne à l'Immigration et aux Affaires intérieures et judiciaires, M<sup>me</sup> Anita Gradin, effectuera une visite officielle au Canada, du 28 septembre au 2 octobre.

Avec la ratification du Traité de Maastricht en 1993, l'Union européenne a élargi son champ de juridiction en matière d'immigration, de justice et d'application de la loi. La visite de M<sup>me</sup> Gradin témoigne des nombreux liens existant entre le Canada et l'Union européenne relativement à ces questions.

« Le Canada attache beaucoup d'importance à l'établissement de relations à long terme avec la Commission européenne et l'Union européenne sur des questions d'intérêt mondial tels le crime organisé, l'immigration et la justice, a déclaré M. Ouellet. Nous pouvons tous y gagner à partager nos opinions et nos expériences dans ces domaines. »

M<sup>me</sup> Gradin s'entretiendra avec le Solliciteur général du Canada, M. Herb Gray, le ministre de la Justice et Procureur général du Canada, M. Allan Rock, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Sergio Marchi, la secrétaire d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme), M<sup>me</sup> Sheila Finestone, et le sous-ministre des Affaires étrangères, M. Gordon Smith.

Les discussions porteront sur différents sujets dont le crime organisé sur la scène internationale, le trafic des drogues, l'immigration et la politique d'aide aux réfugiés. Le renforcement des liens transatlantiques entre le Canada et l'Europe, la révision en 1996, par les pays membres de l'Union européenne, du Traité de Maastricht ainsi que la violence faite aux femmes, un sujet qui préoccupe le Canada et l'Europe, sont aussi à l'ordre du jour.



Pendant son séjour au Canada, M<sup>me</sup> Gradin visitera le Centre national des opérations de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que le bureau de douane d'entrée du pont Rainbow, à Niagara Falls.

« Cette visite officielle au Canada d'un membre de la Commission européenne et la nature des discussions traduisent bien l'excellent esprit de collaboration et la confiance qui règnent entre le Canada et l'Union européenne, » a conclu M. Ouellet.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874